L'écologie, victime collatérale de l'épidémie ?

Emmanuel Macron voulait en faire un des deux piliers de la fin du quinquennat. Mais des doutes apparaissent

La fin du monde attendra. En théorie, la convention citoyenne pour le climat, mise en place par Emmanuel Macron, en octobre 2019, devait achever ses travaux ce week-end, dimanche 5 avril. Mais le confinement de la population, décidé pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, empêche les 150 citoyens tirés au sort qui la composent de se réunir une dernière fois au palais d'Iéna, à Paris, dans les locaux du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Ils devaient pourtant voter le cocktail de mesures qu'ils comptent proposer aux Français afin de lutter contre le réchauffement climatique.

Le chef de l'Etat s'était engagé à les soumettre *« sans filtre »* à référendum, devant le Parlement, ou bien à les reprendre dans le cadre d'ordonnances. *« Nous espérons que la Convention pourra de nouveau se réunir en juin »*, souligne un de ses promoteurs. Une visioconférence doit tout de même être organisée, les vendredi 3 et samedi 4 avril, pour travailler, dit-on, *« sur les impacts économiques et sociaux de la crise sanitaire »*. Car l'après-crise, dans l'esprit de beaucoup, déjà commencé. Et certains craignent que l'écologie, érigée en priorité de la fin du quinquennat par le président de la République, n'en soit la victime.

Des militants participent au projet « Inside Out », de l'artiste JR, au siège du Conseil économique, social et environnemental, au Palais d'Iéna, à Paris, à la veille de la sixième convention citoyenne pour le climat, le 5 mars. BERTRAND GUAY/AFP

Un « temps d'évaluation »

Au lendemain de la crise financière de 2008, Nicolas Sarkozy, qui avait pourtant mis en place après son élection le Grenelle de l'environnement, avait balayé cette question d'un revers de la main. *« L'environnement* (...) *ça commence à bien faire »*, avait-il déclaré, en 2010, alors que l'économie redémarrait tout juste. Une décennie plus tard, cet épisode est dans toutes les têtes. *« La sortie de crise de 2008 est un contre-exemple, ça a été une occasion manquée d'accélérer la transition écologique »*, a estimé la ministre de la transition écologique et solidaire, Elisabeth Borne, le 27 mars, dans un entretien à Franceinfo. *« L'écologie doit être au cœur de la relance après cette crise »*, a-t-elle ajouté.

Pas question, pour autant, de se lancer bille en tête sur le sujet, alors que la France continue de compter ses morts. *« Nous sommes à plus que 100 % sur la gestion de crise »*, assure-t-on dans l'entourage de la ministre, où l'on met en avant la nécessité de prendre un *« temps d'évaluation »* avant d'articuler des ambitions en matière environnementale.

> **« Si c'est la relance comme avant, on va se relancer encore plus fort dans le mur »**
> MATTHIEU ORPHELIN
> député ex-LRM

« Nous sommes incapables de dire si à la sortie de la crise ce seront les "Années folles", avec une volonté de renouer avec la consommation, ou bien le grand tournant de la sobriété. C'est quelque chose qu'il faut prendre en compte. »

La priorité des prochains mois, s'accorde-t-on à penser, sera en effet de répondre à la crise économique et sociale qui va succéder à la crise sanitaire. *« Aujourd'hui, il faut aider tout le monde : s'il faut nationaliser Air France, nationalisons Air France. Nous ne devons pas laisser tomber des acteurs économiques systémiques*, estime l'eurodéputé macroniste Pascal Canfin, président de la commission environnement au Parlement européen. *Mais dans la phase de réinvestissement, il faudra faire d'une pierre deux coups : sortir de la crise économique et accélérer la transition vers une économie neutre en carbone. »* Une articulation idéale dans la théorie, mais qui n'a rien d'évidente dans son application.

« Il faudra agir avec des finances publiques en fort mauvais état : est-ce que certains ne vont pas être tentés d'opposer les nouvelles promesses faites à l'hôpital et les aides à la transition écologique ? », se demande l'ancien ministre de la transition écologique et solidaire François de Rugy. De son côté, M. Canfin assure qu'*« un certain nombre de lobbies industriels commencent à dire qu'il faut enlever les contraintes carbone ». « Au niveau européen, les Tchèques et les Polonais sortent aussi dans le même sens. Les discussions sur le plan de relance ont déjà commencé, son design se joue maintenant »*, prévient-il.

Officiellement, l'exécutif se refuse à commenter ces considérations. Le 13 mars, sur TF1, Edouard Philippe mouillait un doigt de pied en évoquant la perspective de ce plan de relance. *« A partir du mois d'avril, il va falloir penser au rebond et à la façon dont on va préparer la suite »*, assurait le premier ministre. *« On n'en est pas là »*, répond-on aujourd'hui à Matignon. Ce qui laisse toute latitude aux uns et aux autres pour tenter de peser.

Poussées vertes dans les urnes

« Si c'est la relance comme avant, on va se relancer encore plus fort dans le mur », prévient le député (ex-la République en marche, LRM) Matthieu Orphelin, pour qui *« il faut une relance par l'investissement public dans la transition écologique »* de l'ordre de 7 à 10 milliards d'euros par an. D'autres, comme la députée LRM de Paris Olivia Grégoire, plaident pour que le portefeuille de l'écologie soit directement rattaché à celui du premier ministre. *« Cela aiderait à ce que le sujet soit traité avec cohérence dans tous les champs ministériels, sous son autorité »*, estime-t-elle. *« Il y a beaucoup de gens qui montent sur un tonneau en criant "relance, relance, relance", comme si c'était simple. Si nous avons beaucoup de chômage, le risque que l'opinion se retourne parce qu'on prend des mesures écolos de moyen terme n'est pas nul*, prévient, de son côté, un familier de l'exécutif. *Il faudra remettre le malade sur pied très vite, le gouvernement cherchera des vecteurs à impact rapide, et les investissements verts ne sont pas de cette nature. » « Je ne crois pas qu'un nouveau monde va émerger, c'est du blabla, on avait déjà entendu ça en 2008 »*, abonde un élu.

En théorie, le sujet écologique devait représenter, avec le régalien, un des deux grands axes de la fin du mandat d'Emmanuel Macron. D'autant qu'une forte poussée verte s'est manifestée lors du premier tour des élections municipales, le 15 mars, comme lors des européennes de 2019. Mais les proches du président de la République reconnaissent qu'il est trop tôt pour savoir dans quelle mesure cette question pourra continuer à occuper le haut de l'agenda. *« C'est encore trop vert »*, ironise-t-on dans l'entourage du locataire de l'Elysée, qui sera privé, ces prochains mois, des grands rendez-vous environnementaux dont il se montre d'ordinaire friand.

La COP26 sur le climat, qui devait se tenir en novembre à Glasgow, en Ecosse, a en effet été repoussée à 2021. Quant au congrès mondial de la nature, prévu en juin, à Marseille, il doit être décalé au *« premier trimestre 2021 »*, a annoncé, jeudi, l'Elysée. Emmanuel Macron comptait s'appuyer sur cet événement pour souligner son tournant vert. *« L'agenda transition écologique, tel qu'il a été construit pour 2020, a déraillé, il va être reformulé différemment »*, souligne un conseiller. En attendant la prochaine crise. ■

OLIVIER FAYE

Philippe évoque un report des municipales à « octobre » ou « après »

Le premier ministre a indiqué qu'il faudrait « très probablement » réorganiser les deux tours dans les communes où le maire n'a pas été élu le 15 mars

Le calendrier des élections municipales n'en finit plus d'empoisonner la vie de l'exécutif. Critiqué pour avoir maintenu le premier tour, le 15 mars, le gouvernement doit désormais fixer la date du second tour, qui n'a pas pu avoir lieu le 22 mars, comme prévu initialement. Jeudi soir, le premier ministre, Edouard Philippe, a évoqué un nouveau report à *« octobre »* ou *« après »* de ce scrutin, qui a déjà été décalé au 21 juin en raison de l'épidémie due au coronavirus.

Sur TF1, il a indiqué s'en remettre au rapport scientifique qui doit être remis au Parlement le 23 mai, pour savoir quand pourra se tenir le second tour. Ce document *« permettra de dire »* s'il est possible de l'organiser le 21 juin. *« Si c'est possible, le deuxième tour des élections municipales se tiendra à cette date »*, a affirmé M. Philippe. Mais *« si on fait le constat, en mai, qu'en juin il n'est pas possible d'organiser le deuxième tour, ce que beaucoup des observateurs ou des acteurs de la vie politique pressentent ou ressentent* (...), *il faudra décaler cette élection, peut-être en octobre, peut-être après »*, a-t-il développé. Ce changement de calendrier pourrait engendrer un report des sénatoriales d'un an, en septembre 2021.

« Impossibilité sanitaire »

Les maires ayant été élus dès le premier tour, eux, le resteront. *« Il n'est pas question de revenir sur ces résultats-là. Ils doivent rester acquis »*, a affirmé le premier ministre, en précisant que cela concerne 30 143 communes, soit l'immense majorité d'entre elles. Reste donc à régler le cas des quelque 5 000 restantes, où le maire n'a pas été élu au premier tour. Dans celles-ci, si le scrutin est reporté après l'été, il faudra *« très probablement »* réorganiser les *« deux tours »*. Faute de quoi, l'écart dans le temps entre les deux tours serait trop grand.

Ce sujet épineux s'était déjà invité à la fin de la visioconférence, jeudi matin, entre Edouard Philippe et les présidents de partis politiques, responsables de groupes parlementaires et d'associations d'élus. Au terme de deux heures et demie de discussions, après avoir passé en revue les sujets sanitaires et économiques, le chef du gouvernement et plusieurs intervenants ont présenté un nouveau report comme une option quasi inéluctable. *« Chacun voit qu'on ne pourra pas organiser des élections fin juin si on sort seulement du confinement début juin »*, observe Hervé Marseille, patron des sénateurs centristes.

> **Marielle de Sarnez propose de coupler les municipales aux départementales et aux régionales, en mars 2021**

« Il y a une impossibilité sanitaire de mener des élections municipales en juin. Au moment où il faudra remettre en route l'économie et les services publics, les élus auront autre chose à faire que de mener campagne », abonde le président de l'UDI, Jean-Christophe Lagarde.

Lors de la visioconférence, un débat s'est ouvert sur la date à choisir, si le second tour ne pouvait pas se passer en juin. La responsable du MoDem, Marielle de Sarnez, a alors suggéré mars 2021. Une option soutenue par plusieurs participants, dont M. Lagarde et le patron des sénateurs socialistes, Patrick Kanner, qui propose de coupler les municipales aux départementales et aux régionales, en mars 2021 : *« Je ne vois pas l'intérêt d'isoler les municipales en octobre. Si on mobilise les Français pour aller voter, autant le faire une fois pour trois élections ! »* Le délégué général de La République en marche (LRM), Stanislas Guerini, lui, est favorable à un report *« plutôt d'ici à la fin de l'année »*. Manière de *« décorréler »* les enjeux entre les municipales d'un côté, et les départementales et les régionales de l'autre.

L'exécutif, en tout cas, avance désormais avec prudence. *« Après la polémique autour de la tenue du premier tour, le gouvernement ne va pas vouloir accélérer pour le second »*, prédit un président de parti. *« Il y a déjà eu assez de discussions sur le premier tour pour qu'on parte sur un second tour improvisé »*, juge Hervé Marseille. ■

ALEXANDRE LEMARIÉ